

10

AUTOMNE
2022

LE PETIT JOURNAL DE SAINT-MICHEL

SEPTEMBRE 2022



DANS CE NUMÉRO

- infos du conseil municipal*
- la viticulture raisonnée*
- la vie associative*
- infos pratiques*

ÉDITO

Les incivilités sont, aujourd'hui, une plaie dans notre vie au quotidien. Elles paraissent parfois insignifiantes, mais leurs répétitions sont autant d'égratignures au bien vivre ensemble dans les grandes villes, comme dans nos petits villages et campagnes.

Saint Michel n'échappe pas au phénomène, notamment dans la dépose sauvage de déchets. On trouve de tout au pied des conteneurs du Centre Bourg ou dans les fossés avoisinants. Un propriétaire de la palus a vu son jardin servir de décharge à quelque quidam très indélicat.

Est-il si difficile de ramasser les crottes de son chien ? D'être poli et de bien parler à son voisin ? De s'expliquer, avant de s'énerver et de venir en référer à la Mairie ?

Un bon mot, un sourire, de la compréhension et un minimum de bienveillance sont tellement plus agréables pour éclairer chaque jour. Nous sommes tous embarqués dans le même voyage sur notre bien jolie planète bleue. A chacun(e) de l'enchanter.

L'équipe municipale.

VENDANGE(S)

Vendange, voilà un bien joli mot tout en douceur et plénitude, qui sent bon les matins brumeux, les lumières fruitées et les récoltes fructueuses. Vendange dans son sens premier veut bien sûr dire prendre le raisin, le couper pour le ramasser. Mais on appelle aussi vendange l'ensemble des raisins obtenus, on parle ainsi d'une belle vendange. Vendange encore la période où l'on cueille les jolies grappes dorées ou violettes, c'est le temps des vendanges qui est toujours temps de récolte.

On trouve souvent le mot "vendange" dans des titres, ainsi du film "Les vendanges de feu" de Alfonso Arau, d'une chanson "Les vendanges de l'amour" de Marie Laforêt, d'un festival "Les vendanges musicales" à Charney en Beaujolais, de nos propres "Vendanges gourmandes" au mois d'octobre.

D'un beau parleur qui n'agit pas on dit "qu'il prêche sur la vendange", de qui a fait une bonne affaire, "qu'il a fait vendange" et paradoxalement quand on rate et gaspille on dit qu'on a vendangé son travail ! A la Mairie, on s'applique à ne pas vendanger nos actions, mais plutôt à faire vendange avec une bonne utilisation du budget, et à récolter par exemple une église en habits du dimanche. La première tranche s'est finie cet été, place à la deuxième tranche (CF : le supplément.). Belles vendanges à tout(e)s.

DES FÊTES À SAINT-MICHEL

Septembre et Octobre seront des mois de fêtes à Saint Michel : la fête du solstice d'été (la Saint Jean) va devenir la fête de l'équinoxe d'automne, on va refaire le vide grenier et ses vendanges gourmandes, quelques jours plus tard on retrouvera le trail des coteaux de Fronsac et les journées portes ouvertes en Fronsac et Canon Fronsac. Voltaire disait des fêtes des vendanges qu'elles étaient "l'origine joyeuses des premières fêtes et premiers spectacles". La mécanisation des vendanges en ayant tué le côté festif, c'est comme si, la nature ayant horreur du vide, on y substituait d'autres fêtes à dimensions sociales et culturelles. Les humains, de toute façon, ont besoins de fêtes.

MATIN LUDIQUE À LA SALLE DES FÊTES

Ce samedi 18 juin à 10h30, se sont retrouvés dans la salle des fêtes, 8 couples : un parent/ un enfant pour participer à un atelier de pratique artistique.

Un moment très agréable de pratique commune entre l'adulte (père ou mère) et son enfant, qui est aussi un temps de convivialité, gestes tendres, bisous, et de complicité, trouver le bon accord ensemble.

Après un échauffement ludique mené avec maestria par l'animatrice et des jeux d'équilibre qu'elle a guidé, elle a proposé des temps plus collectifs de créativité et d'échange.

Lors du "bilan" de la matinée tout le monde, animatrice, enfants et parents étaient forts satisfaits.

Divertissement en apparence, mais parfois les petites graines donnent naissance à de grands arbres.

UN TRAIL SUR NOS COTEAUX

Comme l'année dernière le "Trail des coteaux de Fronsac" partira et reviendra de Saint Michel, et se déroulera sur les coteaux des appellations Canon Fronsac et Fronsac.



ÉQUIPE MUNICIPALE : UN BILAN D'ÉTAPE

Les vacances c'est un temps de pause, c'est aussi, pour l'équipe municipale, un temps pour regarder avec du recul le chemin parcouru depuis notre installation à la mairie. Regarder en arrière permet parfois de mieux repartir de l'avant.

Notre première action a été en direction des jeunes, les trop souvent oubliés dans les petites communes rurales, en transformant le terrain de tennis en city parc. Notre deuxième action a visé le mieux vivre ensemble et les enfants des écoles, en nettoyant le beau terrain au-dessus de l'église, tout en y aménageant une aire de pique-nique et un jardin pédagogique. Mais dès le début nous avons travaillé sur le projet de rénovation de l'église. Cela s'est concrétisé cette année avec la réalisation de la première tranche des travaux. Nous travaillons conjointement sur un projet d'aménagement du centre bourg, pour lequel un bureau d'étude a été choisi pour nous aider et guider dans les choix et la réalisation concrète. La gestion du cimetière a été remise à jour, et dès que les travaux de l'église seront terminés, une réorganisation complète de l'ancien cimetière sera faite avec un aménagement pour se recueillir autour du columbarium et du jardin du souvenir. Enfin, une rénovation des logements de l'ancien presbytère va débuter début septembre.

La pandémie de covid 19 a rendu très compliqué nos projets d'animations et de rencontres intergénérationnelles. Nous avons réussi à organiser des vendanges gourmandes et vide grenier en 2021. Nous espérons vivement avec le comité des fêtes intensifier nos propositions tout en réfléchissant à des actions envers le troisième âge.

Nous avons rapidement mis l'accent sur la communication. Très vite ce furent "Le petit journal de St Michel" et la boîte à idée, puis l'application sur smartphone "Intramuros". Depuis peu, voici le site internet de la commune qui a vu le jour (cf : article à suivre). La communication c'est aussi un accueil de qualité à la mairie où la Secrétaire et le Maire montrent une grande disponibilité chaque jour d'ouverture. Mais c'est encore le travail d'écoute et d'aides diverses à tout un chacun(e) qu'assure avec beaucoup d'empathie et de professionnalisme un adjoint.

Depuis le début, nous travaillons à mettre en place une gestion moderne et rigoureuse du travail de la mairie tant pour le secrétariat que pour les élus. Nous recherchons aussi la rigueur dans la gestion des fonds de la commune, tout en faisant un maximum de choses pour entretenir, améliorer notre commune, et proposer du mieux vivre ensemble, tout en soutenant activement les actions des associations et les initiatives individuelles intéressantes pour notre commune.

DES CENTRES DE LOISIRS ACTIFS

La CDC est soucieuse du bien être et bien vivre des enfants et jeunes du canton de Fronsac. Pour ce faire, il y a 3 centres de loisirs, un à La Lande de Fronsac, un à Galgon et depuis peu un troisième à Villegouge. Les enfants de maternelles, élémentaires et collèges y sont accueillis pour des activités artistiques, culturelles, sportives et de plein air, ainsi que des sorties. Les programmes d'activités s'adaptent à chacun(e). Les conditions d'accès sont simples : habiter la Communauté de commune du Fronsadais, avoir au moins 3 ans et être scolarisé.



Un petit coin de fraîcheur dans la palus

LE SITE INTERNET DE ST MICHEL

Le voilà enfin, le site internet de la commune est désormais consultable, il vous suffit de taper : "Mairie de Saint-Michel-de-Fronsac Site officiel". Il vient compléter notre bouquet de communication. Il vise à donner une belle image de notre petite commune, tout en étant plus complet et diversifié que l'application Intramuros dont il est le grand frère.

Vous y trouverez de nombreuses rubriques : SERVICES, ACTUALITES, VIE MUNICIPALE, EVENEMENTS, NOTRE VILLAGE, DECOUVRIR, PROJETS ET TRAVAUX, CONTACT, CARNET. A la rubrique "SERVICES/démarches administratives" vous trouverez un lien direct avec le site officiel d'information et de démarches administratives.

Le site est interactif. A la rubrique "CONTACT" vous trouverez un formulaire de contact qui vous permet d'envoyer un message à la mairie et éventuellement de joindre un fichier. A la rubrique "ACCES RAPIDE Signaler" vous pouvez signaler à la mairie tout problème que vous constatez sur le territoire de la commune. Merci d'avance pour votre vigilance et pour votre comportement citoyen.

N'hésitez pas à consulter le site de votre commune, et à le faire connaître autour de vous, c'est aussi une carte de visite de Saint Michel.

TRAVAUX AU LOGEMENT DU 13 LE BOURG

Les travaux de réhabilitation de l'appartement du 13 le Bourg sont commencés. Ils comprennent une rénovation :

- de la pièce principale (salle à manger / cuisine),
- de la partie sanitaire.

Pour cela, l'agent technique de la commune et le locataire (merci à lui) ont dans un premier temps déposé l'existant. Les entreprises retenues vont doubler les murs et les plafonds, refaire les carrelages et les peintures.

Pour information, les travaux de remplacement complet des menuiseries des appartements des 13 et 14 le Bourg sont en cours.

Ces travaux s'inscrivent dans un souci d'entretien régulier des logements communaux et de valorisation du patrimoine de la commune.



Pour les jeunes ayant entre 10 et 16 ans la CDC, en lien avec le Conseil Départemental, organise du "Sports Vacances". Il propose aux jeunes une multitude d'activités sportives : du basket, du hand ball, des jeux de raquettes, mais aussi de l'équitation, du bowling, du canoë, de l'escalade... Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs.

Il est ouvert pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël) et en juillet. N'hésitez pas à inscrire vos enfants longtemps à l'avance, il y a beaucoup de demandes.

www.cdc-fronsadais.com
(rubrique "Petite Enfance et Jeunesse").

CHÂTEAU CASSAGNE HAUT CANON

Le Château Cassagne Haut Canon est un ancien pavillon de chasse du Maréchal Duc de Richelieu, datant du XVIII^e siècle. "Cassagne" vient du gaulois "cassanus" qui veut dire "chêne". Il est situé sur un des plus hauts points culminants de Fronsac, à l'image d'un promontoire s'avançant vers les palus en contre bas. Les vignes en coteaux y bénéficiant de ce fait d'une exceptionnelle exposition. La vue depuis le château est remarquable, on peut y voir des couchers de soleil (cf : Coup de cœur d'une élue) de toute beauté. Voilà un château très caractéristique des paysages romantiques que peut offrir le Fronsadais.

Jean-Jacques et Zita Dubois, les actuels propriétaires sont très soucieux de préserver l'identité de leur château et de son terroir. Les vignes sont enherbées et cultivées de manière raisonnée, les orchidées sauvages sont protégées, des chênes truffiers ont été plantés. L'approche artisanale et qualitative sont privilégiées.

Vu la variété des expositions et des sols argilocalcaires riches en argile, les vins du Château Haut Cassagne, notamment le premier cru "La truffière", sont d'une grande finesse et d'une complexité remarquable. La vinification minutieuse de Jean-Jacques Dubois y contribue largement.

UNE VITICULTURE RAISONNÉE



La viticulture raisonnée utilise des produits phytosanitaires chimiques, en ce sens, elle se démarque de la viticulture bio qui les interdit. Elle trouve son origine dans l'impasse où ont conduit les traitements systématiques tous les 14 jours, quels que soit le temps et l'état sanitaire des vignes. Cette pratique a contribué à faire apparaître des souches de maladies résistantes aux traitements. Elle trouve aussi son origine dans la sensibilisation de nombreux consommateurs à l'environnement et aux possibles résidus de pesticides dans les vins.

Le principe de la viticulture raisonnée est de former les viticulteurs à une observation fine de leurs parcelles de vignes pour ne traiter que quand c'est nécessaire, et que pour la maladie concernée. Ce n'est pas parce qu'il y a des symptômes de mildiou qu'il faut aussi traiter pour l'oïdium. Les viticulteurs sont aidés par les chambres d'agriculture qui surveillent les vignobles et recommandent des dates pour les sulfatages. Les viticulteurs sont aussi sensibilisés par certains fabricants aux familles de molécules de synthèses qu'ils utilisent, afin de les alterner judicieusement pour atténuer les risques de résistance et limiter les quantités utilisées. Parallèlement, la viticulture raisonnée promeut le maintien d'un écosystème viticole vivant et diversifié, par exemple avec de l'enherbement des vignes et un environnement végétal préservé, rejoignant ainsi la culture Bio qui le pratique depuis longtemps.

Des viticulteurs français ont créé une marque de certification "Terra vitis" pour faire connaître leur démarche de viticulture raisonnée. Ils ont écrit un cahier des charges qui vaut charte d'engagement dont l'essentiel consiste à :

- concilier le respect de l'environnement et la pérennité de l'entreprise, pas de viticulture durable sans exploitations viables",
- favoriser le développement de la biodiversité en maintenant un écosystème viticole vivant,
- assurer la transparence des pratiques et des interventions pour une traçabilité,
- être contrôlé par un organisme certificateur indépendant.

Pour eux "La viticulture raisonnée est une démarche qui répond aux critères du développement durable. Elle assure la sécurité alimentaire du produit et le respect de l'environnement.

Cette démarche est très louable à ce près que l'on peut toujours s'interroger sur la dangerosité des produits chimiques utilisés. En tout cas, c'est un vrai progrès par rapport à l'utilisation incontrôlée des pesticides et autres désherbants, et la notion d'écosystème y retrouve toute sa place.



BOITE À IDÉES

Bonjour, M et Mme les conseillers de Saint Michel de Fronsac , je viens vers vous afin de vous informer : de l'état déplorable de notre si beau village donc les espaces verts , les bordures D670 caniveaux , accotements pas d'entretien, cimetière, poubelles du bourg ,city parquet la poste . M et Mme , la question que je me pose où sont nos agents communaux , où est le manager des équipes, où est la conscience professionnelle des agents . je pense que la commune devrait être propre comme elle fut avant,la surface ~~et~~ toujours la même.

Deuxième point important nos routes que pouvons nous faire ? Troisième point signalisation des nouveaux stops prévoir que l ancien traçage n y soit plus . Quatrième point important délinquance routière non respect de la vitesse zone à trente voir panneaux manquants , non respect des sens de circulation zone église.Cinquième point travaux église ok , logement ok mais pourquoi aménagé le local de l'ancien agent communal avons nous les budgets ? Sixième point notre école entretien de la cour et peinture des grilles projet ou pas ? Septième point logement communaux : porte garage Mme Grasset , portail neuf rouille M et Mme Raymond et peinture des volets Mairie lieu centrale de commune et représentatif pourquoi pas ? Huitième point massif zone bibliothèque ou sont les plantes budget important pour du pourpier ... Questions ? Neuvième point important caniveaux cote de truite prévoir un nettoyage afin de ne créer de problèmes aux maisons lieu Sable . Dixième point peut on voir pour l entretien des fossés ?
M et Mme les conseillers et M le Maire , Cordialement.

Réponse aux remarques déposées dans la boîte à idées le 12/09/2022

1 - La commune de St Michel n'a qu'un adjoint technique communal qui consacre à la commune 35h par semaine. Sur ce point, je ne ferai pas plus de commentaires.

2 - Pour les routes et voies communales, pour un linéaire 11,8 km, la compétence d'entretien a été donnée à la CDC du Fronsadais bien avant notre prise de fonction. Actuellement le budget de la commune ne permet pas d'investissement avec nos fonds propres.

3 - L'ancien traçage des bandes de stops modifiés n'a pas été effacé par soucis d'économie. De plus, le professionnel nous a indiqué qu'il n'était pas en mesure de les faire disparaître totalement. Par contre, faut-il faire repeindre les nouvelles bandes qui s'effacent dans le temps, pour voir bon nombre d'automobilistes (même locaux) ignorer ces stops ?

4 - Pour la délinquance routière, zone à 30 (qui me paraît signalée comme il se doit), les 50 km/h sur la RD 670, la circulation zone église, seule la gendarmerie est habilitée pour verbaliser. Il ne faut pas confondre avec le devoir de police administrative du maire.

5 -Travaux à l'ancien atelier communal, ce sont des prestations réalisées lorsque le mauvais temps ne permet pas à l'agent communal de réaliser des travaux extérieurs. A ce jour, aucune dépense matérielle n'a été faite et aucune ne le sera sans l'avoir budgétré et trouvé une utilité publique à ce local. Tout de même, merci pour votre accord pour les travaux de l'église et logements.

6 - Pour l'entretien de la cour de l'école, nous attendons vos suggestions. Pour la peinture des grilles je fais part de cette demande à la commission bâtiment qui avait déjà évoqué cette prestation.

7 - Logements communaux : Porte garage de Madame GRASSET, il faut envisager un remplacement total, donc un budget. Le portail du presbytère rouillé et pourtant c'est un post-laquage qui a été réalisé...Pour les volets de la mairie, nous pourrons demander un devis à un professionnel afin que les élus statuent sur cette prestation. N'oublions pas qu'il va y avoir une réflexion sur cette place dans le cadre du projet aménagement bourg.

8 - Si ce massif en est là, c'est principalement lié à un manque d'arrosage et une plantation quelques jours avant la période de sécheresse que nous venons de connaître. Une étude de reprise va être envisagée.

9-La côte de truite ne représente que 6,5% du linéaire de nos routes (hors chemins ruraux) et vu la présence d'arbres qui perdent en permanence leur feuilles, il n'est pas possible que l'employé communal y consacre plus de temps. Par contre, nous allons insister sur le nettoyage des grilles.

10 - Au même titre que nos routes, l'entretien des fossés a été transféré à la CDC dans le cadre de la compétence voirie. Je fais en sorte que chaque année un maximum soit réalisé lors de ma demande.

Jean-Marc Duboureau, le Maire

BOITE À CRITIQUES ?

En installant "une boite à idée", nous souhaitions permettre à tout un chacun(e) de s'exprimer sur la gestion de la commune, et surtout de nous soumettre ses bonnes idées pour améliorer la vie quotidienne en son sein.

Nous n'avions pas forcément prévu qu'elle serve aussi de "Boite à critiques". Manifestement, elle a acquis ce deuxième usage, nous en prenons acte.

Les critiques c'est intéressant aussi, cela met le doigt sur des choses qui n'auraient pas fonctionné, sur d'autres qui nous auraient échappées, ou dont on n'aurait pas pris la mesure.

L'auteur(e) du courrier ci-dessus, par exemple, montre un excellent sens de l'observation et un grand intérêt pour l'entretien de sa commune. A vrai dire, nous serions ravis qu'outre ses remarques plutôt critiques, il nous propose aussi des idées de solution. Car chacun le sait, il est plus facile de critiquer que d'agir pour remédier aux problèmes.

Alors, chiche pour "Une boite à critiques", mais c'est tellement bien qu'elle reste une "Une boite à idées", et que tous nous soyons constructifs pour la meilleure vie possible et solidaire dans un cadre de vie agréable.



ACCA : UNE CHASSE UTILE

L'ACCA s'est réunie en Assemblée Générale le vendredi 1er juillet 2022 afin de dresser le bilan de l'année écoulée et de préparer la campagne cynégétique à venir.



La campagne cynégétique 2021/2022 sur la commune s'est encore une fois déroulée de manière sereine pour faire de la chasse une pratique durable, utile et respectueuse de l'environnement.

Les différentes manifestations prévues (loto, repas, ball-trap,...) n'ont pas pu être réalisées à cause des conditions sanitaires compliquées, et d'un manque de bénévoles et de participants, mais elles seront reconduites cette saison.

*Loto : samedi 3 décembre 2022 à 20h salle des fêtes de St Michel de Fronsac

*Banquet des chasseurs : Dimanche 29 janvier 2023 à 12h30 salle des fêtes de St Michel de Fronsac

*Ball-trap : Samedi 8 et Dimanche 9 Juillet 2023.

L'association affiche un bilan moral et financier excellent.

Le plan de chasse a été réalisé. À noter une augmentation de chevreuils sur la commune. On a pu apercevoir de belles compagnies de faisans et perdreaux, beaucoup de lièvres, de nids de palombes, ... A la demande de plusieurs propriétaires, nous avons piégé quelques ragondins pendant cette intersaison.

Lors de cette assemblée le bureau, dont voici les membres, reste inchangé.

Président : Alain JOUBERT / Vice Président : Quentin ROUGERIE

Trésorier : Xavier BOYER / Trésorière Adjointe : Christelle JOUBERT

Secrétaire : Didier THIBAUDEAU / Secrétaire Adjoint : Florian CHARLES

Les membres du bureau remercient sincèrement les propriétaires de la commune pour leur collaboration avec l'ACCA et souhaitent y associer l'ensemble des habitants pour leur compréhension.

La nouvelle saison approche, il nous reste à vous souhaiter de très belles chasses !

Pour tous renseignements, veuillez contacter, le Président Mr Alain JOUBERT au 06.78.07.25.60.

Les membres du bureau.

COMITÉ DES FÊTES

Le vendredi 16 septembre, c'était la fête à St Michel.

Plus de cent personnes sont venues à l'apéritif offert par la mairie, par une belle soirée de fin d'été, douce et lumineuse.

Quatre vingt dix personnes ont partagé le repas et le concert de Philippe Douxe dans une ambiance détendue et conviviale.

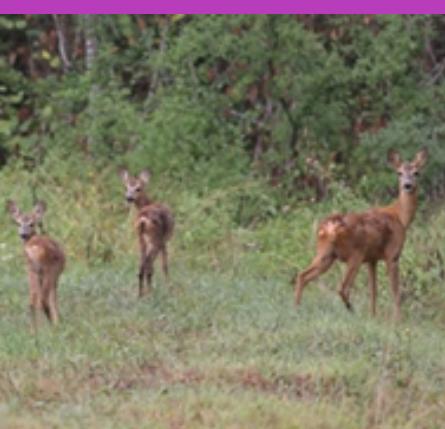
Entre la paella et le dessert, l'intermède feu d'artifice fut apprécié de toutes et tous.

Et après la glace, place de nouveau aux chansons... et à la danse.

Une soirée simple, festive. Un bon moment ensemble. A recommencer.

Le dimanche 9 octobre, revoilà Les vendanges gourmandes et le Vide grenier (voir le flyer joint au journal)

Comme l'année dernière, le Comité des fêtes organise de 8h à 18h, au centre du bourg, ses vendanges gourmandes et un vide grenier ouvert à tous. On vous y attend nombreux.



SAINT-MICHEL DE FRONSAC
VENDANGES GOURMANDES
&
VIDE GRENIER

Organisés par
le Comité des fêtes

Dimanche 09 Octobre 2022

de 8h à 18h

Musique

Animations Musicales

Concerts

Venez partager un moment de convivialité autour d'une bonne cuisine du terroir !

Composez votre menu avec de la charcuterie, des huîtres, crevettes, paëlla, moules, couscous, viande de bœuf, frites, fromages, tarte aux pommes.

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU VERSO

Ne pas jeter sur la voir publique

BUTTERFLYOGA

La rentrée du Yoga avec Butterflyoga

Cécile, professeur de Yoga certifiée de l'école de yoga van Lysebeth, propose du yoga doux pour les adultes, inspiré du yoga traditionnel, de la pleine conscience et du yin yoga. Les séances procurent détente, bien-être corporel et mental tout en travaillant l'assouplissement et la posture.

Les cours collectifs pour adultes reprendront à partir du 6 septembre les mardis à 19h et les mercredis à 19h30 à la salle des fêtes de St Michel de Fronsac. Abonnement annuel : 240€ ; Abonnement trimestriel 90€ ; Tarif à la séance : 12€ ou 5 séances à 60€. Les abonnements incluent 1 ou 2 séances hebdomadaires.

Nouveauté : l'atelier Séniors ! Les jeudis matins de 9h à 11h30 venez profiter d'une séance de yoga et d'une séance de stimulation cognitive (l'une pouvant être découpée de l'autre) à la salle des associations. Ouvert aux retraités plus ou moins jeunes. 35€ l'atelier (autres forfaits sur demande).

Pour les enfants, l'association Butterflyoga propose des séances les mercredis matins de 9h30 à 10h30 (à la salle des associations ou en extérieur si la météo le permet). Tarif enfant : 6€ (ou 120€ l'année). Chaque année l'association Butterflyoga propose 2 week-ends de yoga (septembre et mars-avril). Le prochain week-end Yoga & Détox aura lieu les 17 et 18 septembre 2022. L'occasion de se détendre et de s'alléger le corps et l'esprit. Possibilité de venir découvrir les ateliers sur une journée.

Demandez notre brochure !

Pour la convivialité, nous organisons 2 repas ou pique-nique dans l'année (février et juin).

Au plaisir de vous rencontrer !

Vous êtes intéressés ? Venez faire une séance d'essai ou contactez-nous !

www.butterflyoga.fr

butterflyoga@yahoo.fr ou 06 46 35 11 95



LA BOULE ST MICHELIAISE

Dates à retenir :

- Le 25 septembre : tête à tête officiel avec licence à St Michel
- le 27 novembre : congrès à La Rivière.

Tous les dimanches, les tickets jusqu'à la reprise l'année prochaine.

Bonne reprise à tous. Quant à moi, pour l'instant, je suis hospitalisé et j'ai hâte de vous retrouver pour partager une partie avec vous.

A très bientôt

Daniel Justin 06.19.50.31.50

LES ENFANTS DES 3 VALLONS



Les papas sont aussi les bienvenus !

L'Association les enfants des 3 vallons est une association de parents d'élèves qui a pour but de promouvoir et soutenir l'action éducative des enseignants des écoles de Saint-Germain de La Rivière, Saint-Michel de Fronsac et La Rivière. Les actions que nous menons sont multiples. Elles permettent aux enfants de participer à des ateliers créatifs, de partager des moments en dehors de l'école et d'aider à financer les projets des enseignants des trois écoles (tombola, ventes de chocolats et autres ...). Vous pouvez nous contacter par le biais des équipes enseignantes, les mairies ou par mail lesenfantsdes3vallons@gmail.com. Vous pouvez suivre nos actions sur facebook Association Les Enfants des 3 Vallons. Nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien nos actions.

Mobilisons nous pour NOS enfants

Le Bureau

UNE CABANE DE VIGNE BIEN ENTRETENUE

Félicitations à Mme De CONINCK pour l'entretien de sa si belle cabane de vigne sur le célèbre coteau de Canon. En effet, nous avons constaté avec plaisir que sa toiture a été refaite à neuf. Les cabanes de vigne, outre leur intérêt patrimonial, enchantent notre paysage viticole.



CONFLUENT D'ARTS

Sous un grand et chaud soleil de début juillet, le festival a connu un très vif succès populaire. Plus de 5000 personnes sur 3 jours se sont pressées dans les jardins et la cour du château de la Rivière pour des concerts et des spectacles de très grandes qualités. On peut remercier les organisateurs pour leur très judicieuse programmation.

Ce festival est une très belle vitrine pour le fronsadais, et une opportunité pour ses habitants de vivre juste à côté de chez eux un festival de grand niveau dans un esprit de fête et de convivialité heureuse.



La terrasse à l'ouest du château Haut Cassagne offre une vue imprenable sur le coteau de Francarney en face, le village de St Michel en contre-bas, et plus loin dans les arbres la Dordogne. On y a un profond sentiment de paix.

C'est aussi l'endroit idoine pour voir de somptueux couchers de soleil. Les plus beaux ont lieu au solstice de printemps et d'automne, le soleil se couchant alors dans l'axe de la terrasse. A l'automne, il se rajoute la si belle lumière qui baigne nos coteaux le matin et le soir. Quand arrive en octobre, l'embrasement des feuilles de vigne, c'est à un véritable festival de lumières que l'on assiste.

Et depuis la terrasse du château on y est aux premières loges, bien sûr.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Balades narratives en Fronsadais

8 octobre : (salle des fêtes de St Michel)

- Restitution de la Bande Dessinée d'Emmel
(Exposition, échanges avec l'Auteure)
- Concert d'Eileen
(chanson à corde)
- Apéritif

9 octobre : Paroles et pinceaux

(Départ de La Rivière : parking de l'école)

- Atelier Pinceaux / Pique nique partagé
(avec Stéphanie Lafitte)
- Randonnée contée
(avec Sophie Bataille)

Inscriptions obligatoires avant le 3 octobre

Tel Gérard : 06 67 44 55 40

Tel Marie : 06 37 51 07 05

On vous attend très nombreux pour ce moment de culture, de convivialité et de partage. L'ensemble des propositions sont entièrement gratuites.

COUP DE CŒUR D'UNE ÉLUE



Le coup de cœur de Zita DUBOIS, Conseillère municipale

(Coucher de soleil depuis la terrasse ouest du château Cassagne Haut Canon)



HISTOIRE(S)

Je vous ai laissé au numéro 4, avec les invasions barbares qui ont déferlé sur notre région après la chute de l'Empire Romain, et je vous annonçais que les Anglais allaient vendanger en Aquitaine. C'est donc ici que nous reprenons le cours de notre petite histoire de St Michel et de ses environs.

En effet en 1137, la duchesse Aliénor d'Aquitaine va épouser le prince anglais Henri Plantagenêt et l'Aquitaine devenir anglaise. Riche période pour le commerce des vins qui étaient notamment expédiés, pour ceux de la rive droite, du port de Libourne. Ville fondée par Roger Leybourne pour le compte du roi d'Angleterre entre 1268 et 1270, c'était une ville franche donc dépourvue de taxes. A cette époque des bateaux de haute mer y accostaient.

On comprend mieux pourquoi les Girondins n'ont pas vu d'un très bon œil la reconquête de leur territoire par le roi de France. Celle-ci s'est terminée à côté de chez nous à Castillon la Bataille en 1453, qui signe la fin de la "guerre de cent ans" entre français et anglais. Ce retour de l'Aquitaine dans le giron du royaume de France a ruiné en partie le commerce avec l'Angleterre. Il va progressivement reprendre de la vigueur pour culminer au XVIIIème siècle, apogée du port de Bordeaux.

C'est pendant cette période que fut construite dans un pur style roman l'église de St Michel. Il faut imaginer celle d'aujourd'hui, sans les deux bas-côtés, sans les sacristies et sans l'imposant clocher du XIXème siècle, mais avec un porche roman dont on ignore l'aspect. Peut-être était-il sculpté comme c'était souvent le cas ? Les modifications ont eu le mérite de l agrandir, de l embellir, c'est moins sûr.

C'est de cette époque aussi que datent les plus anciennes traces de notre commune. Elle s'appelle pour lors : "Sanctus Mickael de Riperia", en français "Saint Michel de Ripère". Elle a pris le nom de l'église dédiée à l'Archange "Mickael" (Michel), qui combat le dragon (figure du démon) et dont le nom signifie "Qui est comme Dieu". Au XVIIème siècle, période où furent asséchées les palus, le village s'appelle "Saint Michel la Rivière", on utilisait aussi "Saint Michel de Fronsac", nom qui devint officiel en 1893.

La commune aura à pâtir de massacres pendant la guerre de cent ans, et du fait de son appartenance au Duché de Fronsac, elle sera entraînée dans la Fronde (période de troubles au début du règne de Louis XIV) un des principaux opposants au Roi, le Duc de Condé étant Duc de Fronsac. Pendant la Révolution française, la commune dut envoyer 5 hommes tirés au sort parmi les 180 valides pour rejoindre les armées révolutionnaires et défendre la patrie. Elle élit son premier Maire, Thomas Seurin, en 1790. Le Sieur Serres curé de Saint Michel refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Et bientôt, ce sera la révolution industrielle.

Thierry FAYE

CHÂTEAU DE CARLES (Saillans)

La construction du château actuel débute durant la guerre de Cent ans au début du XIVème siècle. La tour carrée et les 2 grosses tours rondes de la façade nord date de cette époque

.Le château fut probablement construit par la famille Carles. C'est une grande famille bordelaise qui a donné son nom à une rue de Bordeaux, la rue "Vital Carles".

En 1451, Jean de Dunois, le bâtard d'Orléans, compagnon de Jeanne d'Arc, qui venait de s'emparer de Blaye, passe par Carles avant de s'attaquer à la forteresse de Fronsac, tenue par les anglais du capitaine Strangeway qui doit s'incliner après de rudes combats.

Un des titres de gloire du château est d'avoir accueilli en ses murs Montaigne l'auteur des essais et La Boétie l'auteur de "La servitude volontaire".

Après la fin du XVIIème siècle, le château changea souvent de main. Au milieu du XVIIIème siècle sa nouvelle propriétaire Marie-Charlotte Hyppolyte de Campet de Saujon devint vite célèbre dans le monde intellectuel de l'époque. Elle fréquenta et entretint une correspondance avec les philosophes des Lumières, et elle protégea le compositeur prodige Mozart. Pour lors le château de Carles avait très fière allure.

Les propriétaires actuels sont Constance et Stéphane Droulers. Le château produi d'excellents vins de l'appellation Fronsac.



ÉTAT-CIVIL

Mariages :

Céline MEYNARD & Arnaud ANDRIEU le 20 août 2022

Annie LEMOINE et Philippe LECLERC le 20 août 2022

Décès :

Michel PRADO le 22 juillet 2022

Il ÉTAIT UNE FOIS UN CONTENEUR VOYAGEUR

Une certaine nuit de juin, dans le village de Saint Michel, un conteneur sous l'effet de quelque magie entreprit de traverser le bourg pour se rendre sur la place de la mairie.

Cela fit grand bruit, et sema moulte bouteilles et tesson sur la route empruntée. Des villageois furent, par le tintamarre, réveillés tout terrorisés. Qui pouvait en pleine nuit faire autant de bruit ?

Quelques habitants consciencieux, devant le danger du verre ainsi répandu sur la chaussée, se mirent au travail de le ramasser. Belle initiative, car ce ne fut pas mince affaire de tout ramasser.

Le lendemain matin, quelque responsable communal et un agent travaillèrent d'arrache pied la matinée entière, pour tout nettoyer et éviter ainsi des risques pour autrui.

L'équipe municipale aurait apprécié que le(s) auteur(s) de cette stupide "magie" ai(en)t l'élégance de venir en mairie présenter des excuses. Tout le monde peut déraper un jour, tout en faisant ensuite amende honorable et en cherchant à réparer sa bêtise.

BIEN VIVRE À SAINT-MICHEL

Un rappel sur les dispositions légales en urbanisme

- pour démolir une construction ancienne, il faut établir une déclaration préalable (cerfa n° 13405*08),
- pour toute construction supérieur à 5m² et inférieur à 20 m², il faut une déclaration (cerfa n° 13404*09),
- pour toute construction supérieur à 20m², il faut une demande de permis de construire (cerfa n°13406*07),
- pour tout projet dans un rayon de 500m de l'église, on doit obtenir une autorisation des ABF (3 exemplaires et un de plus si demande DRAC),
- pour tout changement d'aspect extérieur (couverture, ravalement, de façade...), il faut une déclaration préalable (cerfa n° 13404*04).

Tous documents à déposer en Mairie en 3 ex) avant tout début d'exécution.

Accueil des nouveaux arrivants

C'est avec plaisir que l'équipe municipale constate l'arrivée de nouveaux habitants dans la commune, et leur souhaite la bienvenue ainsi qu'une belle vie parmi nous.

Nous vous proposons de passer au secrétariat de la mairie à votre convenance. Ce n'est pas une obligation évidemment. Cela vous permettra de connaître les services communaux, et à nous de vous rencontrer et de pouvoir associer une adresse avec une ou plusieurs têtes.

Pour les voeux de l'équipe municipale, nous avons pour habitude d'accueillir les nouveaux arrivants, et de les présenter aux habitants présents. C'est un moment de convivialité, de rencontres et de partages.



Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement.

UN COMPORTEMENT VRAIMENT TRÈS INDÉLICAT



Si cette personne se permet de déposer des bouteilles dans un carton devant un container à verres où il y a de la place, c'est donc qu'(elle) il pense que quelqu'un les mettra à sa place dans le container. Par exemple, l'employé communal (souvent), un élu (ce qui fut le cas cette fois) ou un habitant de bonne volonté. Une telle attitude laisse sans voix.

LES DÉMARCHES POUR LES JEUNES

RECENSEMENT filles & garçons à 16 ANS

Les jeunes filles et jeunes garçons doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire (et le plus rapidement possible pour ceux qui auraient omis de le faire) en se munissant de leur carte d'identité et du livret de famille.

Il est désormais possible de se faire recenser en ligne.



Cette démarche permet de réaliser la Journée de Citoyenneté ainsi que l'inscription sur les listes électorales de manière automatique à leur majorité.



LE RELAIS

SPECIALISTE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Que vous soyez à la recherche d'un emploi ou bien à la recherche de personnel, contactez-nous !

Depuis plus de 30 ans, RELAIS favorise les liens entre les acteurs de l'économie locale (particuliers, entreprises, associations, collectivités) et les demandeurs d'emploi.

Notre mission : Accompagner les personnes en recherche d'emploi dans un projet d'insertion professionnelle et simplifier le recrutement pour les professionnels et particuliers.

PERMANENCES : SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE Bureau dans la Maison des Services Communautaires 06 19 66 78 57
Siège à St André De Cubzac : 05 57 43 55 72

LES DÉMARCHES TOUT PUBLIC

Nouvelles cartes d'identité

Les demandes de Carte Nationale d'Identité ne peuvent plus être effectuées à la mairie de St-Michel-de-Fronsac. Il faut désormais prendre rendez-vous (un par personne), comme pour les passeports, dans une commune équipée d'une station d'enregistrement (Libourne, Saint-André-de-Cubzac ...) et réaliser une pré-demande en ligne sur <http://www.ants.gouv.fr> **Délais très importants**



Depuis le 02/08/2021, à la demande de l'Union Européenne, une Carte Nationale d'Identité électronique (CNIC) est délivrée. Les Cartes actuelles resteront valables pour les dernières émises, jusqu'en 2031.

Répertoire Electoral Unique (REU)

L'inscription sur les listes électorales s'étant généralisée, chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE). De plus, chaque électeur peut interroger sa situation électorale (ISE) directement en ligne via le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Administration et formulaires

Le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr), portail de l'administration, vous permet d'accéder à des informations fiables et d'effectuer en ligne différentes démarches administratives

MAIRIE

Ouverture au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00.

Tél : 05.57.24.98.23

e-mail :

mairie.st-michel-fronsac@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h15 à 12h00

Tél : 05.57.24.97.55

e-mail :

ap.saint-michel-ap@laposte.fr

ÉCOLE

Horaires de classe : de 9 H à 12 H et de 13 h 30 à 16 h 30

Garderie de 7 h 00 à 9 h 00 et de 16h30 à 18 h 30.

Pour tout renseignement :

Tél : 05.57.24.95.72

e-mail :

E.StMichelDeFronsac@ac-bordeaux.fr

Depuis la rentrée, une nouvelle directrice a pris ses fonctions : Madame Coraline Delabruyère.

Bienvenue à elle dans notre SIRP, en espérant qu'elle s'y plaise.

Les deux autres enseignantes n'ont pas changé à savoir :

Madame Sandrine Guicheney et Madame Delphine Quagliara Pastor.

Bienvenue aux nouveaux élèves et donc nouvelles familles. Très bonne année scolaire à tous

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le lundi de 14 H à 17 H et le mercredi de 16 H à 18 H.

Tél : 05.57.24.04.39

Contacts : 06.37.51.07.05 (Marie) ou 06-67-44-55-40 (Gérard)

e-mail : bibliotheque-st-michel-fronsac@orange.fr

ÉGLISE

Ouverture les mardis et jeudis de 10h à 17h



SMICVAL

De profonds changements en cours

Pour parer à l'évolution des coûts et à une expansion continue de la quantité des déchets mis dans les poubelles et portés aux déchetteries, le SMICVAL se prépare à de profonds changements. Les deux axes principaux sont de réduire les déchets à la source et d'en modifier la collecte et améliorer le tri.

Réduire les déchets à la source

Actuellement, en moyenne, **chaque habitant rejette 250 kg de déchets par an dans ses poubelles. L'objectif est de ramener ces rejets à 100 kg par habitant et par an**. Pour cela une seule chose à faire, réduire les déchets à la source. Plusieurs solutions sont envisagées :

- à terme, **ne plus mettre de déchets alimentaires dans les poubelles**, ce qui implique la généralisation de composteurs individuels,
- **réduire l'utilisation au maximum des produits en plastique** (bouteilles en verre, produits en vrac, éviter les emballages inutiles ou décoratifs...),
- **réduire drastiquement les publicités inutiles dans les boîtes aux lettres** avec l'expérience "Oui pub",
- **créer des smicval market** où l'on pourra déposer des objets réutilisables ou récupérer pour son usage des objets déposés par d'autres. Tout cela sans limite, et totalement gratuitement. Il en existe déjà des petits aux déchetteries de Vérac et de Libourne Ballastière. N'hésitez pas à les utiliser.

L'idée est aussi de réduire les déchets déposés dans les déchetteries. Par exemple, **à partir du 1er octobre 2022, les déchetteries ne prendront plus les déchets verts** (résidus de tonte ou d'élagage).

Un nouveau mode de collecte des déchets

Entre 2023 et 2025, le SMICVAL va totalement changer son mode de collecte des déchets. En lieu et place de la collecte en porte à porte, **il y aura des points d'apports collectifs répartis sur tout le territoire où chacun devra amener ses déchets après les avoir trié**.

Un système permettra d'**éviter les erreurs de tris**, et chaque foyer aura une carte individuelle afin que ses dépôts soient pesés et comptabilisés au fur et à mesure. Cela permettra à partir de 2026 de supprimer la TOM (taxe ordure ménagère), et de la remplacer par une redevance incitative. **Chacun paiera une partie fixe et une partie en fonction de la quantité des déchets posés**.

Le SMICVAL est à votre écoute au 05.57.84.74.00

Pour toutes questions relatives à la collecte des bacs, demande de bac, demande de carte d'accès aux déchetteries, informations sur le tri, etc ...

Le site www.smicval.fr vous donne accès à tous ces renseignements. L'application mobile "smicval & Vous" vous rappelle quand sortir vos bacs.

Déchetteries les plus proches réservées aux particuliers :

VÉRAC - 5, Teychères - Tel : 05 57 84 35 67

LIBOURNE Epinette - 193 Avenue de L'Epinette - Tel : 05 57 25 11 64

LIBOURNE Ballastière - ZI Ballastière - rue de l'industrie - Tel : 05 57 51 63 71

Horaires d'été : de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Horaires d'hiver : de 9 H à 12 H et de 13 H à 17 H

du lundi au jeudi sans RDV / le vendredi et samedi sur RDV

SOS MÉDECINS

SOS Médecins à Saint-André-de-Cubzac : 05.56.48.75.59 à partir de 20 H 00

MÉDECINS DE GARDE

ADECLIM-CSU à Libourne :
de 20h00 à 23h00 la semaine,
de 14h00 à 23h00 le samedi
de 10h00 à 23h00 le dimanche.
2, place de l'Epinette.
05.57.51.66.90 (en dehors de ces horaires), composer le 15.

Maison médicale de garde dans l'enceinte de l'hôpital Robert Boulin (entrée des urgences)
du lundi au vendredi de 20 H à minuit,
samedi de 12 H à minuit,
dimanches et jours fériés de 8 H à minuit (permanence assurée par des généralistes de ville - règlement en espèces ou par chèque).

URGENCES

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

SMUR : 15

APPEL D'URGENCE : 112

COVID - NUMÉRO VERT : 0800-130000